

Le sécurité des usagers étant primordiale dans ce type de travaux, il est nécessaire de procéder à certaines adaptations du projet initial. L'ouverture du nouveau Pont Rouge devrait être possible d'ici février 2023, pour autant que les conditions météorologiques le permettent.

Dans l'intervalle, nous vous conseillons d'emprunter la RC1 au sud ou la passerelle vers l'île à Brizet au nord pour traverser la Venoge. Un plan des déviations pour les cycles est disponible ci-dessous.

Merci de votre compréhension.

Document:

[Plan de déviation](#)

Informations:

Service des travaux publics et de l'environnement (STPE)

021 695 60 15

travaux@ecublens.ch